



AREVA NC La Hague sacrifie les salariés l'ayant construit ! La CGT s'y oppose.



La direction du site AREVA NC La Hague a décidé de faire appel dans le cadre du « Facility Management » à une entreprise qui devra gérer tous les contrats de service de l'établissement. ATALIAN serait la société retenue par la direction.

Cette entreprise portera la responsabilité de tous les contrats. Ainsi AREVA NC La Hague reporte sa propre responsabilité sur ATALIAN, s'évite par la même le suivi des divers sous-traitants de rang 2, 3 ou 4. Ce qui lui permet de supprimer des postes AREVA.

Dans le même temps, AREVA NC La Hague a revu à la baisse les prestations demandées (lots).

ATALIAN est un groupe multicarte (Propreté, Multi technique, Sécurité, Espaces verts) qui sévit déjà sur des sites EDF, SAFRAN pour la partie sécurité et Multi technique, mais aussi sur DCNS, AUCHAN pour la propreté, la CPAM de la Manche etc..

Comme de nombreux groupes,

«ATALIAN considère la gestion sociale comme la pierre angulaire du contrat Facility Management».

C'est tellement vrai qu'à ce jour des dizaines de procédure en justice sont en cours, pour diverses raisons (Non-respect des dispositions légales en matière de changement de Convention Collective, Non-respect des accords et contrats de travail, Pressions et menaces de licenciements pour la signature de nouveaux contrats au rabais, Souffrance au travail jusqu'en matière de santé personnelle, Retenues arbitraires sur les salaires, Utilisation de « Licenciement pour faute grave » pour ne pas avoir à

payer les droits des salariés qu'ils lèsent gravement déjà dans leur droit au travail, même après les licenciements, continuité du harcèlement, etc..).

– les interventions des diverses Inspections du travail : « pressions, entretiens en vue de licenciement pouvant être constitutif de harcèlement moral » ... ignorance du code du travail sur la dénonciation des conventions, accords ou contrats de travail, entraves aux fonctions représentatives du Personnel . . . « n'a pas exécuté le contrat de travail de manière loyale »...

Les entreprises touchés sont au nombre de 25 :

ACTP	MENUISERIE DU COTENTIN
AXIANS	ONET
C2L	PHONE REGIE
ECORECA	SEEG
EIFFAGE ENERGIE	SELCA
ELIOR	SOBATEC
FIDUCIAL PRIVATE SECURITY	SODEXO
GSF	SONEIMA
LE BARBANCHON	TPC
LEMERRE SA	VEOLIA

Voici la liste des métiers touchés :

- distribution et entretien bocal de prélèvements radio toxicologiques
- accueil et dossiers d'accès
- standard téléphonique
- menuiserie
- métallerie
- serrurerie
- centre d'appel et relation client
- mobilier
- plomberie
- prestations pour direction communication
- services divers
- nettoyage non nucléaire
- contrôles poids lourds avant accès site

La direction locale et celle d'AREVA NC ne peuvent ignorer les manquements graves aux respects et aux droits des personnes, dont est coutumière ATALIAN et ses structures.

En témoigne la situation sur DCNS : Jean* « C'est une catastrophe, pas de prime, tenues de travail délabrée et à nettoyer par nous-même, obligé de réclamer les produits et le matériel, plus de tâches à réaliser avec moins de personnel, ...etc... »

La direction d'AREVA NC La Hague parle d'une attention particulière apportée au tissu local de la sous-traitance. Qu'elle commence par faire appel à des sociétés qui respectent leurs salariés !

La direction locale d'AREVA NC entend aussi s'appuyer sur un groupe de travail au sein de la plateforme territoriale.

En l'occurrence, cette plateforme sous l'égide du préfet se laisse bercer volontairement ou non par AREVA qui parle du maintien de son niveau d'investissement.

Ainsi, un salarié de la propreté deviendrait soudeur ou maçon !...

Cette plateforme ressemble à un artifice de plus pour faire croire que l'on agit alors que l'on accompagne la casse.

La CGT considère inacceptable le silence des pouvoirs publics, des élus devant le massacre des emplois. Alors que les salariés de ces entreprises ont œuvré au même titre que les salariés AREVA NC La Hague à l'essor du site, il est « dégueulasse » de les jeter en pâture à ATALIAN sans autre forme de procès.

L'hémorragie des emplois, organisée par AREVA et l'Etat (actionnaire à 87%), ses représentants (préfet et compagnie) est entrain de paupériser le Nord Cotentin.

Au moment où le regroupement des communautés de communes et la mise en chantier des grandes régions, les conditions d'emplois du Cotentin se dégrade aussi bien chez DCNS que chez AREVA avec toutes les conséquences que cela a sur le tissu d'emploi local (commerces, services, etc....).

Nos jeunes, déjà frappés par le chômage ou les emplois précaires vont être les victimes de cette désindustrialisation, de cet appauvrissement. Ne rien faire contre cette casse des emplois, c'est être co responsable de cette situation de désindustrialisation, c'est aussi sacrifier nos jeunes. Qu'allons-nous leur laisser ?

La CGT porte l'exigence de la sécurité sociale professionnelle et revendique:

- la reprise de tous les salariés avec leur ancienneté
- le maintien des droits acquis en termes de qualifications, de congés, de mutuelle,
- le maintien de la rémunération, etc...

D'autre part, la CGT revendique la définition précise des périmètres géographiques d'intervention des salariés sans aucune clause de mobilité.

**Prénom changé par peur de représsailles d'ATALIAN*



Hier, les grands propriétaires terriens du sud des Etats Unis faisaient appel à des contremaîtres zélés pour faire travailler de la ressource humaine dans les plantations
Aujourd'hui, AREVA dédit cette tâche à ATALIAN.

